

Vente d'un appartement après un divorce

Par novelli, le 07/05/2012 à 09:59

Bonjour,

Mon divorce ayant été ordonné, mon appartement vient d'être mis en vente. Le souci est que mon ex mari l'a mis en vente à un prix largement au-dessus du marché ce qui fait qu'évidemment après 3 mois, il n'est toujours pas vendu. Sachant que cette mise en vente va me mettre en situation précaire puisque je travaillais à mon domicile, j'ai donc besoin au plus vite de l'argent de cette mise en vente. Existe t-il un recours qui me permettrait "d'obliger" mon ex mari à mettre en vente l'appartement au prix du marché d'autant que j'ai un acheteur à ce prix-là?

D'avance merci pour votre aide.

Par amajuris, le 07/05/2012 à 11:06

bjr,

donc votre ex-mari a mis un bien en vente sans que vous soyez d'accord sur le prix. faites comme lui, mettez le bien en vente en procédant de la même manière à un prix inférieur. 3 mois pour vendre un appartement n'est pas excessif.

dîtes à votre acheteur de proposer son prix à l'agence.

le seul recours c'est de faire appel à un juge.

cdt